

BeLearner en Île-de-France:

Le Conseiller Général Magazine N°41/ Décembre 2012.

5 pages consacrées à ERDENET : projets d'avenir et outil de parcours pédagogiques BeLearner.com

- Parentalité et Numérique en Seine-Saint-Denis
- Collège du 21^{ème} siècle en Seine-et-Marne
- *Technus* pour les lycées pro et CFA
- Cartographie de l'emploi et des compétences à Sénart



**DAMIEN ROUCOU**

PROFESSEUR ASSOCIÉ À L'UNIVERSITÉ DE PARIS IV - LA SORBONNE,
ANCIEN CHARGÉ DE MISSION AU CNC PUIS À FRANCE 5,
CRÉATEUR DU PROGRAMME ERDENET

L'Éducation numérique interactive et participative : une dynamique !

Développer un dispositif qui favorise la créativité pédagogique et la mise en relation des acteurs de l'éducation, tels étaient les objectifs initiaux de ERDENET. Pari réussi !

Le Conseiller Général Magazine : Comment est née l'idée de créer ERDENET ? Quels étaient vos constats face au système éducatifs ?

Damien ROUCOU : Le point de départ de ERDENET c'est la volonté de développer un dispositif qui favorise la créativité pédagogique et la mise en relation des acteurs sur un territoire. Notre concept de Territoires Numériques Apprenants part d'un diagnostic simple. Nous pensons que le numérique, les outils et les services web, l'évolution des infrastructures, la diversification des supports, tout concoure à développer des usages éducatifs innovants ou à enrichir des pratiques pédagogiques existantes dans et en dehors de l'école.

Avec un groupe de travail composé d'enseignants, formateurs, intervenants réalisateurs, responsable de collectivités, nous ne trouvions pas de solution efficace pour assurer l'édition, la création de supports dynamiques par les acteurs eux-mêmes, qu'ils soient enseignants ou apprenants, et qui puisse se diffuser, se partager entre plusieurs structures ou organismes : établissements, centres de formation, associations, espaces culturels, etc.

L'enjeu pour nous a tout de suite été de proposer un nouveau média éducatif, original et fiable, basé sur une approche par parcours interactif et participatif. Cela donne comme résultat un parcours, une progression, qui se déroule comme un film interactif, pas-à-pas et qui réagit en fonction des réponses et des contributions de l'élève.

L'intérêt est de pouvoir monter une séquence transmédia, c'est-à-dire totalement multi-supports, quelque soit le format (vidéos, textes, images, sons, animations) et d'aménager des parcours individualisés pour les élèves.

Il fallait une interface simple, universelle et rapide pour pouvoir éditer à la volée ce genre de ressources qui favorise une relation spontanée entre les profs et les élèves, entre les élèves bien-sûr, mais également entre les établissements.

En définitive nous mettons en scène un univers social media adapté à la sphère éducative, fonctionnant par

projets, par séquences, par investigation personnelle de l'élève ou par un accompagnement personnalisé (pour les apprentis, pour des situations de handicap, de remédiation, de soutien).

L'enjeu est de trouver le bon équilibre entre la formalisation de parcours personnalisés et les contributions collaboratives, pour proposer ce que le web 3.0 offre aujourd'hui : à la fois une ressource, un outil et du lien entre les utilisateurs.

L.C.G.M. : Vous travaillez notamment avec le CG 77 (voir article interview de Marie Richard p. 106), qu'avez-vous appris du



partenariat avec le CG 77 ? Vous a-t-il permis d'avancer, de réfléchir à des aménagements, de nouveaux projets ?

D. R. : Ce territoire d'expérimentation a constitué pour nous un moyen d'analyser les possibilités d'appropriation, les difficultés de mise en place mais également d'étalonner de nouvelles pistes d'exploitation de la plateforme Be Learner, notamment dans le cadre du THD dans les collèges. Par exemple, l'intérêt de séquencer facilement des films en langue vivante, la fluidité entre une vidéo et une question, la possibilité de rythmer son cours avec de petits modules en auto-formation ou de personnaliser sa médiathèque, sont des indicateurs pour l'avenir.

Les questionnaires en ligne, les formations et les focus-groupe ainsi que le travail en commun avec l'IA 77 et la Datice de Créteil nous ont appris que le besoin de personnalisation des apprentissages est réel. L'accompagnement interactif, donc plus impliquant, que permet notre solution s'avère adapté à des publics difficiles qui requièrent souvent plus de temps mais aussi peut-être plus d'originalité dans la pratique et la façon de transmettre les savoirs et les compétences.

C'est pourquoi, nous nous orientons aujourd'hui vers des dispositifs



d'inclusion, de parents ou d'élèves en difficulté, d'accompagnement pour des personnes non-francophones et vers des classes SEGPA pour offrir des outils de progression originaux.

L.C.G.M. : Chaque nouveau client est une nouvelle expérience et une nouvelle source d'apprentissage ? Quels sont vos projets et défis futurs ?

D. R. : Chaque classe, chaque élève est différent ; il faut effectivement nous adapter en permanence, et c'est ce qui fait l'un des attraits de l'édition éducative ! Ainsi pour le pro-

jet e-inclusion en Seine-Saint-Denis, c'est un notre outil de transcription textuel dynamique qui a été amélioré pour répondre au besoin d'expliquer le collège aux parents, en 3 langues : arabe, turc et soninké.

Aujourd'hui nous renforçons notre implantation dans les collèges et les lycées avec BeLearner.com, mais nous nous ouvrons aussi à de nouveaux publics : les lycées pro et les CFA notamment, qui vont pouvoir bénéficier en 2013 d'une version totalement adaptée au développement de compétences et de séquences vidéos interactives dédiées grâce au projet *Technus* soutenu par le Ministère de l'Education National.

En parallèle nous évoluons vers l'enseignement supérieur et l'utilisation des open data (les ressources libres) pour tenter de répondre aux attentes et aux possibilités d'usage dans les universités européennes. Dans le cadre de l'expérimentation Open Cities avec Cap digital, ce sont 3 villes, Paris, Amsterdam et Berlin qui vont voir les étudiants et les professeurs créer et partager des parcours Be Learner (en français, anglais et allemand).

Enfin, nous sommes heureux de voir que notre concept avance vers d'autres champs d'action. La Maison de l'Emploi de Sénart a choisi ERDENET pour représenter les dynamiques du territoire afin d'accompagner des adultes demandeurs d'emploi ou en reclassement professionnel. ■



En Ile de France lutte contre l'exclusion numérique avec le CG93

Le Conseil général de Seine Saint Denis allie éducation numérique et parentalité.

Dans le cadre de l'appel à projets «e-inclusion», la Région Ile-de-France a sélectionné 23 projets à forte innovation sociale luttant contre l'exclusion numérique et favorisant l'appropriation des TIC par le plus grand nombre.

Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a répondu avec la solution Be Learner pour le projet «Parentalité et numérique». Il vise à élaborer des documents transmédia expliquant la vie et le fonctionnement du collège aux parents ne maîtrisant pas la langue française.

Les médias (vidéos, textes, photos, sons) sont co-construits par les élèves, pour les parents et par les parents eux-mêmes. En effet, la communauté éducative est mobilisée pour participer à la traduction dans les langues repérées comme les plus parlées par les familles non francophones.

8 collèges et classes Segpa du département de Seine-Saint-Denis vont disposer de la plateforme Be Learner pour construire des parcours interactifs et utiliser l'outil de transcription textuelle dynamique multilingue. Les vidéos réalisées par les élèves seront traduites et disponibles instantanément dans 3 langues : arabe, turc et soninké.



L'intérêt est de permettre aux familles, associations ou intervenants de participer directement à la traduction et la transcription, de façon simple et autonome, depuis un accès internet, et ainsi de mieux les impliquer dans le projet.

La diffusion de ces oeuvres originales s'effectuera via le web : site internet académique, départemental, l'ENT et/ou **BeLearner.com**.

Le dispositif prévoit aussi que ERDE-NET réalise des séances de formation à la traduction/transcription audiovisuelle pour offrir un complément qualifiant à ces contributeurs et

les encourager à plus utiliser les ressources numériques pour éditer et partager des contenus.

Descriptif de l'appel à projet régional

Deux logiques sont privilégiées, une logique "publics" et une logique "territoires". Dans la première, les projets viseront à faciliter, d'une manière innovante, l'appropriation des TIC par une ou plusieurs catégories de public clairement définies et aujourd'hui encore éloignées de la vie numérique. Il s'agit, dans cette optique, de favoriser l'autonomisation de ces publics dans les usages et la connaissance des services et de garantir l'effectivité d'un principe d'égalité quant à l'accès et au bon usage des nouvelles technologies pour l'ensemble de la population francilienne. Dans la seconde, les nouvelles technologies seront mises au service d'un projet de développement territorial innovant et à haute valeur ajoutée sociale, culturelle ou encore relationnelle, voire économique. Dans les deux cas, l'innovation ne se limitera pas à l'innovation technologique. Elle sera entendue au sens large et pourra notamment concerner les usages ou encore les méthodes pédagogiques. ■

→ Descriptif du projet département 93 (CG&IA 93) avec Be Learner

Le projet "Parentalité et numérique" vise à élaborer des documents multimedia expliquant le monde, les lexiques du collège aux parents ne maîtrisant pas la langue. Des medias (videos, textes...) sont co-construits par les élèves, pour les parents et par les parents eux-mêmes. Les productions en français seront ensuite traduites par l'ensemble des acteurs (élèves, parents volontaires) en partenariat avec les structures associatives locale (femmes-relais, médiatrices sociales et culturelles,...) dans les langues repérées comme les plus parlées par les familles non francophones ciblées. Des traductions en anglais, en arabe, en turc et en soninké sont engagées.

Huit collèges seront des lieux spécifiques de réalisation du projet. Le territoire de diffusion sera élargi aux publics de services numériques, c'est-à-dire les communautés éducatives pourvues d'espaces numériques de travail et/ou de la plateforme BeLearner.



MARIE RICHARD

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Seine et Marne : Collège du 21^{ème} siècle

La population du département se caractérise par la jeunesse de sa population dont la réussite est une priorité pour le conseil général. Les nouvelles technologies sont intégrées au projet éducatif.



Le Conseiller Général Magazine : Depuis plusieurs années, le Département de la Seine-et-Marne s'est impliqué dans l'éducation numérique. Quels étaient au départ vos objectifs ? Quels sont les premiers enseignements que vous pouvez tirer des projets mis en place ?

Marie RICHARD : Ces 40 dernières années, la Seine-et-Marne s'est profondément transformée sous l'effet d'une urbanisation et d'un développement accélérés. Sa population a ainsi plus que doublé passant de 650 000 habitants en 1968 à près de 1 300 000 habitants aujourd'hui. La Seine-et-Marne c'est aussi la moitié de la superficie de l'Île-de-France et 514 communes, dont plus de 80% ont moins de 2 000 habitants.

Le Département se caractérise par la jeunesse de sa population, dont 35 % ont moins de 25 ans, soit environ 450 000 jeunes dont près de 78 000 collégiens. Leur réussite est au cœur du projet éducatif du Département, intitulé "Collège du 21^{ème} siècle", voté en 2011.

Les nouvelles technologies révolutionnent l'accès aux savoirs ; il est essentiel de donner à tous ces jeunes un égal accès à ces nouveaux outils de la connaissance. Le projet éducatif du Département a donc pour axe prioritaire de généraliser l'usage des nouvelles technologies éducatives en équipant d'ici 2016 tous les collèges publics d'un accès Internet à très haut débit et chaque classe d'un vidéo projecteur intégrant un tableau numérique interactif. C'est dans le cadre de ce "plan collège numérique"

que tous les collèges sont prioritairement raccordés à un réseau départemental de fibre optique déployé sur 1 200 kms. Le dispositif se met en place à un rythme soutenu pour un montant total de 37 millions d'euros cofinancés avec la Région Île-de-France.

Ce projet pluriannuel ambitieux a été défini sur la base des enseignements d'un premier plan d'équipement. En 2004, il avait été décidé de doter chaque collège d'un ordinateur de moins de 5 ans pour 10 élèves (Plan ETIC 2006/2010). Il est cependant rapidement apparu que la fourniture d'ordinateurs n'assurait pas à elle seule un développement des usages informatiques significatif et général. Le choix politique du Département a donc été celui du financement d'infrastructures lourdes, réseau, prises, vidéo projecteurs de façon à réellement modifier l'accès aux savoirs et permettre le développement des usages.

La mise en œuvre et le fonctionnement de ce dispositif dans 34 collèges montre de façon forte l'exigence d'une coopération complète, en amont et aval, entre la collectivité et l'Éducation nationale au niveau du Rectorat ; les questions d'assistance ne sont pas aujourd'hui réglées et nuisent à la qualité du dispositif. Le périmètre d'intervention des uns et des autres, les responsabilités gagneraient à être clarifiées dans le cadre de l'acte trois de la décentralisation ; aux frontières du pédagogique et du technique, l'installation et l'accès aux NTIC soulèvent des problèmes qui méritent mieux que des réponses empiriques.

L.C.G.M. : Pouvez-vous nous évoquer les projets qui, à votre avis, ont été les plus novateurs et porteurs de réussite scolaire ? Ont-ils fait l'objet d'un vrai partenariat entre tous les acteurs de l'éducation de votre département : élus, enseignants, élèves, prestataires de service ?

M. R. : Le "collège numérique" raccordé au très haut débit, conjugué avec l'équipement systématique en vidéo projecteurs interactifs dans toutes les salles de classe, avec l'espace numérique de travail, est très attendu par la communauté éducative. Son installation ressentie comme un progrès fait l'objet d'un partenariat efficace et dynamique avec les services du Département. Ce partenariat trouve ses limites dès lors qu'il implique des acteurs plus éloignés du terrain, comme je viens de l'indiquer.

Les usages ensuite relèvent de la sphère pédagogique ou de la relation établissement-famille. Ils sont démultipliés chaque jour par la créativité des uns et des autres, sans intervention du Département. Ainsi, dans certains collèges, un dialogue enseignant-élèves et enseignant-parents tout à fait nouveau, s'installe y compris en dehors des heures scolaires grâce à l'ENT, contribuant

ainsi à renforcer la réussite scolaire. Il me paraît évident que les TIC sont en train de bouleverser la pédagogie.

Le Département, en accord avec l'Éducation nationale, apporte des moyens nouveaux pour soutenir des innovations pédagogiques. Je pense au balado-diffusion pour les cours de langue qui mobilise toutes les ressources multimédia (texte, son, image, vidéo) et favorise les apprentissages des langues. Je peux aussi citer l'expérimentation de la solution BeLearner de la société ERDENET* soutenue par le Département en partenariat avec l'Éducation nationale, menée dans 12 collèges choisis par le Rectorat. Elle offre aux enseignants un outil de création de support ou parcours pédagogique à partir de contenus et ressources numériques, facilitant ainsi une pédagogie différenciée.

L.C.G.M. : Quels projets souhaitez-vous plus spécifiquement développer à long terme ?

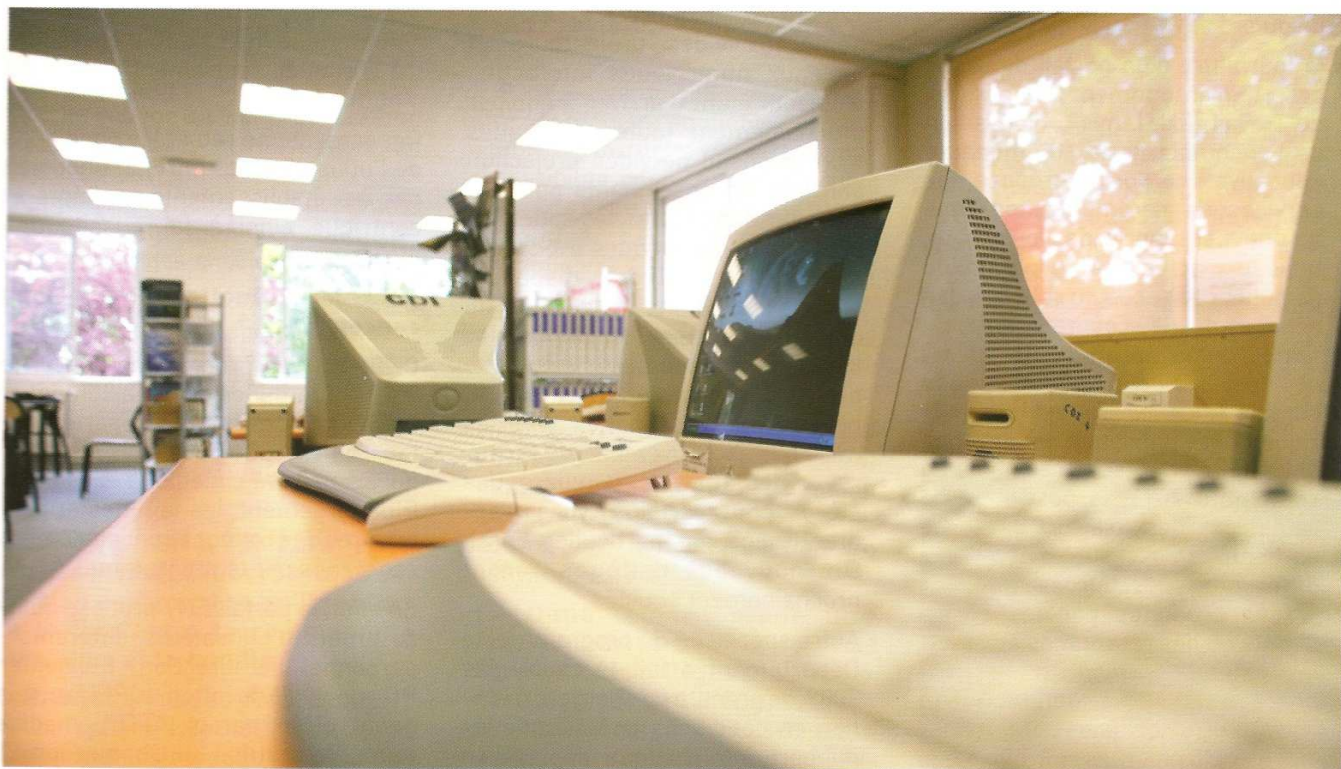
M. R. : L'un des enjeux majeurs pour le développement des usages réside dans la réponse aux besoins d'accompagnement mais surtout aux besoins d'assistance technique pour les collèges dans le domaine du numérique. Les enseignants doivent pouvoir utiliser les outils en toute

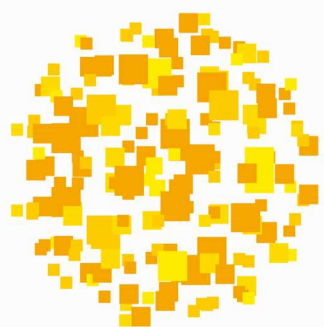
confiance sans redouter un dysfonctionnement. Travailler au renforcement du partenariat entre collectivité, État, Établissement me paraît indispensable. Il passe par un engagement de chacun, une définition des moyens nécessaires et une indispensable évaluation qui prépare le long terme.

Les TICE ouvrent de nouvelles perspectives d'échanges entre le collège, les élèves et les parents, de nouvelles voies de réussite ; encore faut-il que toutes les familles disposent des accès et matériels nécessaires ! Pour prévenir de nouvelles exclusions, il nous faut donc veiller, avec l'ensemble des acteurs de l'éducation et des acteurs locaux, avec les associations de parents d'élèves, à l'accompagnement des familles dans l'appropriation des outils techniques et culturels de nature à garantir l'égalité des chances pour tous les jeunes.

Enfin, pour préparer l'avenir, créons une plateforme d'échanges et de mutualisation des expériences innovantes, en partenariat avec l'Éducation nationale, de façon à élargir les usages et généraliser les bonnes pratiques. ■

* Voir Entretien avec Damien Roucou p 92





ERDENET

Société ERDENET

+33 (0)1 60 17 13 69

www.erdenet.fr

contact@erdenet.fr